

## SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

## ***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL***

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à 18h00 (08/07/2024), le Comité Syndical dûment convoqué le 28/06/2024, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Mariages de Barry d'Islemade, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences .

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 08/07/2024

### **Etaient présents :**

#### **Délégués titulaires :**

M. BESIERS Jean-Philippe, M PORTAL Guy, M. LOPEZ Romain, M DUPUY Guy, M FOURLENTI Alain, M LACOMBE José, Mme FURLAN Hélène, M. FEGNE jean, M POUGNAND Jérôme, Mme SCHATTEL Danièle, M GARCIA Philippe, M THIERS Jean-Christophe, Mme HERBAY Rose-Lise (Suppléante), M LAVERGNE Yannick (Suppléant) M PREVEDELLO Xavier, M. COSTES Christian, M DELBOULBES Didier, M CORTESE Robert (Suppléant), M. SPESSATO Jean-Louis ; Mme LEGAL Nadine, M JOLYS Sébastien, Mme BAJON – ARNAL Jeanine, M KOZLOWSKI Eric, M Jean-philippe FERVAL, M. MASSIMINO Francis, M MIRAMONT Jean-Marc, M. CADIOU Jean-Pierre, M LOURMEDE Guy, M LACROIX Frédéric (suppléant)

**Absents excusés,** M DAL CORSO Michel (Procuration José LACOMBE), M CHAMPAIN Christophe (Procuration Jean-Philippe BESIERS) Mme AVARELLO Georgette, M LAFFORGUE Jacques, M PORTES Luc, M VALEYE Romain, M GALLO Daniel, M DELFAU Jean-Claude

Délégués en exercice : 37

- Présents : **29** présents plus 2 votes par procuration,

- Votants : 31

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur PORTAL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## Délibération n° 2024-07-08-01

### Transfert de Compétence Assainissement Collectif :

#### Demande de la commune de Fajolles

#### EXPOSE :

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;  
Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement ;  
Vu la loi n°2022-217 du 22 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;  
Vu le Code Général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211-16, L.5212-32 et L.5711-1  
Vu les statuts actuels du Syndicat Mixte Eaux Confluences (SMEC) ;  
Vu la délibération de la commune de Fajolles en date du 5 avril 2024 sollicitant le transfert de la compétence assainissement collectif au syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;  
Entendu que la représentante de la Commune de Fajolles est venue présenter le service d'assainissement collectif de la commune en bureau le 26 juin 2024 ;  
Considérant que le Syndicat Mixte Eaux Confluences est compétent en matière d'assainissement collectif ;  
Considérant qu'il appartient au Comité syndical du SMEC d'approuver ou non cette demande d'adhésion .

#### APRES EN AVOIR DELIBERE :

Le comité syndical décide :

**ARTICLE 1 :** d'approuver l'adhésion de la commune de Fajolles pour la compétence « Assainissement collectif » avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**ARTICLE 2 :** de notifier la présente délibération aux Maires et Président de chacun des membres du Syndicat, leurs conseils municipaux et communautaires devant être obligatoirement consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification conformément aux dispositions de l'article L.5211-18 du CGCT.

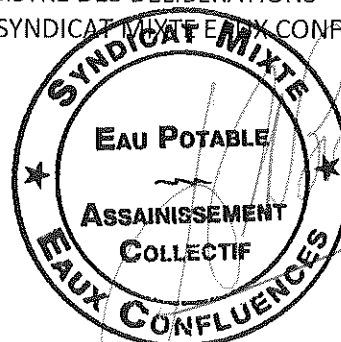
**ARTICLE 3 :** d'inviter Monsieur le Préfet, si la majorité qualifiée est atteinte à l'issue de cette consultation, à prononcer par arrêté l'adhésion de la Commune de Fajolles pour la compétence « Assainissement collectif ».

**ARTICLE 4 :** de charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente Délibération.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

Pour : 31 Voté à l'unanimité  
Contre : 0  
Abstention : 0



FEUILLE DE PRESENCE

COMITE SYNDICAL DU 8 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

082-2182

0903 01-DE

Recu le

Publié le 2024

Présent

ID : 082-200089126-20240718-2024070801-DE

NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	
AVARELLO	Georgette	Castelmayran	Vice-Présidente	<i>G. Avarello</i>
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déleguée	<i>J. Bajon Arnal</i>
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	<i>J. Besiers</i>
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	Excusé procuration DEBBOULBES
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	<i>J. Cadieu</i>
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé procuration BESIERS
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	<i>C. Costes</i>
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé procuration LACOMBE
DELBOLUBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	<i>D. Delboulbes</i>
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	Excusé
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	<i>G. Dupuy</i>
FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	Excusé
FÉGNÉ	Jean	Lafitte	Délégué	<i>J. Fégné</i>
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	<i>J. Ferval</i>
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	<i>A. Fourlenti</i>
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguée	<i>H. Furlan</i>
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	Excusé
GARCIA	Phillippe	Moissac	Délégué	<i>P. Garcia</i>
JOLYS	Sébastien	Saint Arroumex	Délégué	<i>S. Jolys</i>
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	<i>E. Kozlowski</i>
LACOMBE	José	Meauzac	Vice-Président	<i>J. Lacombe</i>
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguée	<i>N. Legal</i>
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	<i>R. Lopez</i>
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	<i>G. Lourmede</i>
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	<i>F. Massimino</i>
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	<i>J. Miramont</i>
LACROIX	Frederic	Labastide du Temple	Délégué Suppléant	<i>F. Lacroix</i>
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	<i>G. Portal</i>
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	Excusé
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	<i>J. Pougnaud</i>
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	<i>X. Prevedello</i>
SLIMMTEL	DAN NICOTÉ	Moissac	Délégué	<i>D. Nicoté</i>
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	<i>J. Spessato</i>
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	<i>J. Thiers</i>
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	Excusé procuration AVARELLO
VIGNAUDX	Christian	Garganvillar	Délégué	<i>C. Vignaudx</i>

HERIBAY

ROSE - TOTAL

Excusé